

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 26.09.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 29.07.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** Exolium Hoofmix Green

· **Code du produit:** 130800239

· **UFI:** K3W0-80WH-400X-0J6M

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· **Secteur d'utilisation** usage professionnel

· **Emploi de la substance / de la préparation** Produit d'entretien de griffes

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

Kanters Special Products BV

De Stater 32

NL-5737 RV LIESHOUT

THE NETHERLANDS

Tel.: +31 (0) 499 425 600

E-mail: info@kanters.nl

· **Service chargé des renseignements:** Product safety department.

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Emergency Telephone +44 1235 239670 - Europe - Multi lingual response

Austria Poison Information Centre (AT): +43-(0)1-406 43 43

Belgium Poison Centre (BE): +32 70 245 245

Croatia Poison Control (CR): +385 1 2348 342

Czech Republic Poison Control (CS): +420 224 919 293, +420 224 915 402

Denmark Poison Control Hotline (DK): +45 82 12 12 12

Estonia Poison Control (ET): 16662, (+372) 626 93 90

Finland Poison Information Centre (FI): +358 9 471 977

France ORFILA (FR): + 01 45 42 59 59

Germany Poison Centre Berlin (DE): +49 030 30686 790 (24 h service, Advice in German and English)

Greece Poison Information Center (EL): (0030) 2107793777

Hungary Poison Information Service (HU): (+ 36-80) 201-199

Ireland National Poisons Information Centre: +353 1 8379964

Iceland Poison Information Center: 543 2222

Italy Poison Centre, Milan (IT): +39 02 6610 1029

Latvia Poison Information Center (LV): +371 67042473

Lithuania Poison Information Office (LT): +370 5236 20 52 or +370 687 53 378

Luxembourg Belgian Poison Center: (+352) 8002-5500

Malta: Mater Dei Hospital: + 356 21450000

Netherlands National Poisons Information Center (NVIC): 030-274 8888

Norway Poison Center: 22 59 13 00

Poland Poison Control and Information Centre, Warsaw: +48 22 619 66 54, +48 22 619 08 97

Portugal Poison Information Centre (PT): +351 21 330 3284

România: Spitalul de Urgenta Floreasca: +40 21 230 8000

Slovensko: National Toxicological Information Centre: +421 2 54 77 4 166

Slovenija: Poison Centre: + 386 41 650 500

Spain Poison Information Service (ES): +34 91 562 04 20

Swiss Toxicological Information Centre: +41 44 251 51 51

Sweden Giftinformationscentralen, Stockholm: +46 8 33 12 31

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1A H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 26.09.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 29.07.2025

Nom du produit: Exolium Hoofmix Green

(suite de la page 1)

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage**· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger

GHS05

· Mention d'avertissement Danger**· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

acide formique

acide glycolique

acide L-(+)-lactique

acide propionique

· Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· Conseils de prudence

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

Contient Tea tree olie. Peut produire une réaction allergique.

· 2.3 Autres dangers**· Résultats des évaluations PBT et vPvB****· PBT:** Non applicable.**· vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges**· Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**· Composants dangereux:**

CAS: 64-18-6 EINECS: 200-579-1	acide formique Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 3, H331; Met. Corr. 1, H290; Skin Corr. 1A, H314; Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302, EUH071 ATE: LD50 oral: 500 mg/kg LC50/4 h inhalatoire: 7,4 mg/l Limites de concentration spécifiques: Flam. Liq. 3; H226: C ≥ 85 % Skin Corr. 1A; H314: C ≥ 90 % Skin Corr. 1B; H314: 10 % ≤ C < 90 % Skin Irrit. 2; H315: 2 % ≤ C < 10 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 10 % Eye Irrit. 2; H319: 2 % ≤ C < 10 %	>25-≤50%
-----------------------------------	---	----------

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 26.09.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 29.07.2025

Nom du produit: Exolium Hoofmix Green

(suite de la page 2)		
CAS: 79-14-1 EINECS: 201-180-5	acide glycolique ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Acute Tox. 4, H302	>2,5-≤10%
CAS: 79-33-4 EINECS: 201-196-2	acide L-(+)-lactique ⚠ Skin Corr. 1A, H314; Eye Dam. 1, H318, EUH071	>2,5-≤10%
CAS: 79-09-4 EINECS: 201-176-3	acide propionique ⚠ Skin Corr. 1B, H314 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1B; H314: C ≥ 25 % Skin Irrit. 2; H315: 10 % ≤ C < 25 % Eye Irrit. 2; H319: 10 % ≤ C < 25 % STOT SE 3; H335: C ≥ 10 %	≤2,5%
	Tea tree olie ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	≤2,5%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· **Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· **Moyens d'extinction:**

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 26.09.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 29.07.2025

Nom du produit: Exolium Hoofmix Green

(suite de la page 3)

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.**Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.**Autres indications sur les conditions de stockage:** Stocker le produit entre 0°C et 30°C.**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle**Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****CAS: 64-18-6 acide formique**VLEP Valeur à long terme: 9 mg/m³, 5 ppm**CAS: 79-09-4 acide propionique**VLEP Valeur momentanée: 62 mg/m³, 20 ppmValeur à long terme: 31 mg/m³, 10 ppm**Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate

Station de lavage des yeux

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 26.09.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 29.07.2025

Nom du produit: Exolium Hoofmix Green

(suite de la page 4)

plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Temps de pénétration > 8 h

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:**



Vêtements de travail protecteurs

En fonction de l'activité et de l'exposition potentielle, une protection corporelle doit être choisie. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques, etc. (conformément à la norme EN14605 en cas d'éclaboussures).

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **État physique**

Liquide

· **Couleur:**

Bleu/vert

· **Odeur:**

Acidulée

· **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

· **Point de fusion:**

-1 °C

· **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

100 °C (CAS: 7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté)
Non applicable.

· **Inflammabilité**

· **Limites inférieure et supérieure d'explosion**

· **Inférieure:**

14 Vol % (CAS: 64-18-6 acide formique)

· **Supérieure:**

33 Vol % (CAS: 64-18-6 acide formique)

· **Point d'éclair**

71 °C (CAS: 64-18-6 acide formique)

· **Température d'auto-inflammation**

520 °C (CAS: 64-18-6 acide formique)

· **Température de décomposition:**

Non déterminé.

· **pH à 20 °C**

1,2

· **Viscosité:**

· **Viscosité cinématique**

Non déterminé.

· **Dynamique:**

Non déterminé.

· **Solubilité**

· **l'eau:**

Entièrement miscible

· **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Non déterminé.

· **Pression de vapeur à 20 °C:**

43 hPa (CAS: 64-18-6 acide formique)

· **Pression de vapeur à 50 °C:**

170 hPa

· **Densité et/ou densité relative**

· **Densité:**

Non déterminée.

· **Densité relative**

Non déterminé.

· **Masse volumique:**

1.119 kg/m³

· **Densité de vapeur.**

Non déterminé.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 26.09.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 29.07.2025

Nom du produit: Exolium Hoofmix Green

(suite de la page 5)

· 9.2 Autres informations**· Aspect:****· Forme:**

Liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité**· Température d'auto-inflammation**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif.

· Teneur en solvants:**· Eau:**

51,4 %

· VOC (CE)

0,00 %

· Teneur en substances solides:

6,0 %

· Changement d'état**· Vitesse d'évaporation**

Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique**· Substances et mélanges explosibles**

néant

· Gaz inflammables

néant

· Aérosols

néant

· Gaz comburants

néant

· Gaz sous pression

néant

· Liquides inflammables

néant

· Matières solides inflammables

néant

· Substances et mélanges autoréactifs

néant

· Liquides pyrophoriques

néant

· Matières solides pyrophoriques

néant

· Matières et mélanges auto-échauffants

néant

· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau

néant

· Liquides comburants

néant

· Matières solides comburantes

néant

· Peroxydes organiques

néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

néant

· Explosibles désensibilisés

néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**· 10.1 Réactivité** Stable dans des conditions normales.**· 10.2 Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales.**· Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.**· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.**· 10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****· 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****· Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****CAS: 64-18-6 acide formique**

Oral

LD50

500 mg/kg (ATE)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 26.09.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 29.07.2025

Nom du produit: Exolium Hoofmix Green

(suite de la page 6)

Inhalatoire	LC50/4 h	1.100 mg/kg (rat) 7,4 mg/l (ATE)
-------------	----------	-------------------------------------

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque de graves lésions des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.
Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduelles arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 26.09.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 29.07.2025

Nom du produit: Exolium Hoofmix Green

(suite de la page 7)

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3265
· ADR, IMDG, IATA	
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	UN3265 LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (ACIDE FORMIQUE, acide glycolique)
· ADR	
· IMDG, IATA	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (FORMIC ACID, glycollic acid)
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, IMDG, IATA	
	
· Classe	8 Matières corrosives.
· Étiquette	8
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	II
· 14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières corrosives.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	80
· No EMS:	F-A, S-B
· Segregation groups	(SGG1) Acids
· Stowage Category	B
· Stowage Code	SW2 Clear of living quarters.
· Segregation Code	SG36 Stow "separated from" SGG18-alkalis. SG49 Stow "separated from" SGG6-cyanides
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 26.09.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 29.07.2025

Nom du produit: Exolium Hoofmix Green

(suite de la page 8)

· "Règlement type" de l'ONU:	UN 3265 LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (ACIDE FORMIQUE, ACIDE GLYCOLIQUE), 8, II
------------------------------	---

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- Directive 2012/18/UE

- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

- **Phrases importantes**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

- **Service établissant la fiche technique:** Product safety department.

- **Contact:** Mr. B van de Molengraaf

- **Numéro de la version précédente:** 1

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 26.09.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 29.07.2025

Nom du produit: Exolium Hoofmix Green

(suite de la page 9)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ATE: Acute toxicity estimate values (ETA Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

FR
